



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT  
Monsieur CHANUT, Président  
33, avenue Kléber  
75784 PARIS Cedex 16

Paris, le 18 avril 2019

Nos réf. : 665/19/YF/PDG  
Envoi recommandé avec AR  
N°

Objet : Demande d'ouverture d'une négociation visant à fusionner les conventions collectives nationales du Bâtiment

Monsieur le Président,

La Fédération BATI-MAT-TP CFTC et la Fédération Générale FO CONSTRUCTION demandent dès ce jour l'ouverture d'une négociation visant à fusionner l'ensemble des conventions collectives nationales du Bâtiment, à savoir :

- La convention collective nationale des ouvriers du Bâtiment employés par les entreprises occupant jusqu'à dix salariés ;
- La convention collective nationale des ouvriers du Bâtiment employés par les entreprises occupant plus de dix salariés ;
- La convention collective nationale des ETAM du Bâtiment ;
- La convention collective nationale des cadres du Bâtiment.

Dans le cadre de la restructuration des branches, il nous paraît en effet impératif de simplifier et de sécuriser le statut conventionnel de la branche du Bâtiment, tout en garantissant des avantages identiques aux ouvriers employés par les entreprises occupant jusqu'à dix salariés et par celles occupant plus de dix salariés.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de la Fédération  
BATI-MAT-TP CFTC,  
Patrick DEL GRANDE

Le Secrétaire Général de la Fédération  
Générale FO Construction,  
Frank SERRA